

|  |
| --- |
| **“Les droits humains – Plus de jamais !”****13e ASSEMBLEE GENERALE D’EUROMED DROITS****& 7e Consultation du Conseil des représentant·e·s de la FEMDH** 12 - 14 octobre 2024 |

**CADRE STRATÉGIQUE RÉVISÉ 2022 - 2027**

Version originale : Anglais

**Cadre stratégique**

**d’EuroMed Droits**

**2022 - 2027**

*Révisé en 2024*

**Table des matières**

[Préface 4](#_Toc176852831)

[Introduction 5](#_Toc176852832)

[Vision, mission, valeurs et identité 7](#_Toc176852833)

[Notre identité 7](#_Toc176852834)

[Notre vision et notre mission 7](#_Toc176852835)

[Nos valeurs 8](#_Toc176852836)

[*L’intégration des dimensions genre et jeunesse* 9](#_Toc176852837)

[Méthodes de travail 10](#_Toc176852838)

[Analyse et suivi 10](#_Toc176852839)

[Collaboration et co-création 10](#_Toc176852840)

[Plaidoyer 11](#_Toc176852841)

[Communication 12](#_Toc176852842)

[Buts politiques pour 2027 13](#_Toc176852843)

[But 1 : Renforcer les droits des migrant·e·s et des demandeur·euse·s d’asile 13](#_Toc176852844)

[But 2 : Faire progresser l’égalité des genres 16](#_Toc176852845)

[But 3 : Renforcer la justice et le principe de responsabilité 18](#_Toc176852846)

[But 4 : Sauvegarder la liberté, la démocratie et l'espace pour la société civile 21](#_Toc176852847)

[But 5 : Promouvoir les droits économiques et sociaux 23](#_Toc176852848)

[*Équilibrer notre déploiement géopolitique* 25](#_Toc176852849)

[Buts organisationnels pour 2027 26](#_Toc176852850)

[But 1 : Dynamiser la base des membres 26](#_Toc176852851)

[But 2 : Accroître la visibilité et l’impact 27](#_Toc176852852)

[But 3 : Réduire notre empreinte carbone 29](#_Toc176852853)

[But 4 : Améliorer la viabilité et la diversification financières 31](#_Toc176852854)

[But 5 : Améliorer l’apprentissage interne 32](#_Toc176852855)

[Vers la prochaine Assemblée générale 33](#_Toc176852856)

Préface

Le présent document stratégique fixe les buts et objectifs du travail d'EuroMed Droits pour la période allant de janvier 2025 à décembre 2027, correspondant à la seconde moitié de la période couverte par le cadre stratégique intitulé "Améliorer et progresser" qui a été adopté par l'Assemblée générale du Réseau en octobre 2021.

Ce document repose sur la conviction que les 10 buts stratégiques que le Réseau s'est fixé en 2021 restent plus que jamais d'actualité. Par conséquent, le présent document ne fixe pas de nouveaux buts à notre action. En revanche, il consiste en une actualisation du cadre stratégique tenant compte des principales évolutions survenues au sein du Réseau et dans son environnement externe.

Ce nouveau document se distingue de la première version par deux aspects en particulier. D'une part, il présente des descriptions actualisées de l'environnement interne et externe du Réseau qui conditionne ses efforts pour atteindre ses buts politiques, organisationnels et géopolitiques. D'autre part, il clarifie certains passages qui, dans la première version, n’étaient pas limpides ou étaient difficiles à mettre en œuvre - en particulier la démarcation entre certains buts politiques et la formulation de l’identité du Réseau.

Nous avons commencé à mettre à jour le document stratégique à la fin de l'année 2023 en s’appuyant sur un groupe de travail composé de membres du Comité exécutif et de membres du personnel du Secrétariat. Après avoir mené une analyse interne des résultats de nos travaux en 2022 et 2023, le groupe de travail a fait des propositions d'amendements au document stratégique qui ont été discutées avec les membres du Réseau et le personnel du Secrétariat.

Bonne lecture.

Rasmus Alenius Boserup

Directeur exécutif



Introduction

Depuis que l'Assemblée générale d'EuroMed Droits a adopté une première version de cette stratégie en 2021, les conditions de défense et de promotion des droits humains et de la démocratie dans la région euro-méditerranéenne ont connu des changements.

Dans le nord de l'Europe, l'influence politique croissante des mouvements et des acteurs illibéraux et populistes, que l’on observe depuis une décennie, s'est renforcée. Avec plus ou moins de succès, ces acteurs remettent en question l'universalité des normes internationales en matière de droits humains et l'idée de démocratie libérale. Prenant acte de l'évolution des rapports de force au sein de l’Europe, les principales institutions de l'Union européenne ont réagi – du moins momentanément - en réduisant leur engagement à mener des politiques étrangères dans la région euro-méditerranéenne qui contribuent directement à la protection et à la défense des droits humains et de la démocratie.

Dans le sud et l'est de la Méditerranée, des gouvernements autoritaires ont parallèlement consolidé leur emprise sur le pouvoir au cours des trois dernières années. Dans toute la région, les élites politiques ont consacré des ressources sans précédent à la criminalisation et à l'écrasement des aspirations à un ordre politique démocratique et fondé sur les droits que des millions de manifestant·e·s ont appelé de leurs vœux il y a dix ans. Profitant d'un environnement politique international de plus en plus pragmatique, ces dirigeant·e·s ont militarisé les systèmes judiciaires et imposé des normes populistes et autoritaires non seulement aux systèmes politiques, mais aussi à tous les secteurs clés de la société dont les médias, l'éducation, l'administration, la culture et l'économie, pour n'en citer que quelques-uns.

À EuroMed Droits, nous ne considérons pas ces changements comme un signe de défaite, mais comme un appel à poursuivre l'action. Nos 30 années d'expérience dans la lutte pour les droits humains et la démocratie dans la région euro-méditerranéenne nous ont appris à persévérer et à nous adapter.

La version actuelle de notre stratégie sur six ans a été mise à jour dans le but de faire exactement cela : Persévérer en insistant sur le fait que les buts à 6 ans que nous nous sommes fixés en 2022 sont plus pertinents qu'il y a trois ans. Nous avons rarement observé un moment où la lutte pour mobiliser le soutien international en faveur de la justice et de la redevabilité soit aussi urgente. Rarement notre lutte pour les droits des femmes et la justice en matière de genre, ainsi que pour les droits des personnes LGBTQIA+, n'a été aussi nécessaire - hors ligne, en ligne et dans toute la région. La lutte pour la liberté, la démocratie et un espace acceptable pour la société civile est plus nécessaire que jamais. De l'étouffement de la liberté d'expression et d'association par les tribunaux européens à la fermeture de l'espace d'engagement dans la Tunisie d'aujourd'hui, les droits des personnes migrantes et demandeuses d'asile n'ont jamais été aussi importants. La question des droits des personnes migrantes et demandeuses d'asile à la protection a incontestablement poursuivi sa triste ascension dans l'agenda politique - non seulement dans les cercles nationalistes et xénophobes du Nord de l'Europe, mais aussi, et de plus en plus, parmi les agitateur·rice·s populistes opportunistes du Sud. Depuis les effondrements économiques intervenus durant les décennies qui ont suivi la décolonisation et la fin de la Seconde Guerre mondiale, la situation des droits économiques et sociaux n'a jamais été aussi préoccupante. Notre décision de donner un rôle plus important à la jeunesse dans notre travail et d'accorder une place aux questions brûlantes de la justice climatique et de l'intelligence artificielle dans nos priorités s'est révélée opportune et urgente. Enfin, nos efforts pour étendre progressivement et durablement la portée géographique du Réseau dans toute la région euro-méditerranéenne restent essentiels pour garantir une organisation équilibrée, consolidée et de taille adéquate.

En persévérant dans la poursuite de ces buts et objectifs, nous reconnaissons toutefois la nécessité d'adapter notre lutte aux changements qui interviennent dans notre environnement. Dans ce document stratégique, cela se traduit par l'importance croissante que nous accordons à la "protection" et à la "défense" des droits humains et de la démocratie. Alors que l'environnement externe de nos activités au moment où nous avons rédigé la première version de cette stratégie en 2021 laissait espérer que nous pourrions renforcer, promouvoir et développer la portée des droits humains et de la démocratie dans la région, nous misons aujourd'hui de plus en plus sur la défense, la préservation et la protection des réalisations que nous avons accomplies en tant que mouvement des droits humains, au cours des dernières décennies. Ce n’est pas une défaite mais notre objet même.

Avant de présenter les buts et objectifs révisés pour les trois années à venir, le présent document stratégique s'ouvre sur la présentation d'un nouvel énoncé simplifié de notre identité, suivie du rappel de nos vision, mission et valeurs. Après avoir décrit nos principales méthodes de travail, le document présente nos dix buts politiques et organisationnels mis à jour ainsi que les objectifs actualisés que nous nous sommes fixés pour chacun d'entre eux. Le document se termine par un résumé de la manière dont le Réseau rendra compte de la stratégie au cours des trois dernières années de la période stratégique.

Vision, mission, valeurs et identité

Notre identité

EuroMed Droits est l'un des plus grands réseaux de plaidoyer en faveur des droits humains et de la démocratie dans la région euro-méditerranéenne (Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient).

Nous mettons en avant les analyses et les revendications portées par les défenseur·euse·s des droits humains et militant·e·s prodémocratie qui œuvrent dans nos quelques 70 organisations membres et 100 organisations partenaires, dans plus de 30 pays.

Notre nom - EuroMed Droits - fait référence à la vision d'un partenariat égal entre les pays et les peuples d'Europe et du sud et de l'est de la Méditerranée, énoncée dans la déclaration de Barcelone de 1995.

De droit danois depuis 1997, nous avons des bureaux à Copenhague (siège), à Tunis et à Bruxelles et nous avons des collègues en poste dans plusieurs autres pays de la région.

Notre vision et notre mission

Notre vision : la démocratie et les droits humains pour toutes et tous dans la région euro- méditerranéenne.

Notre mission est de renforcer la collaboration et la solidarité entre les organisations des droits humains du sud, de l’est et du nord de la Méditerranée et d’accroître leur influence dans leur pays et au-delà de leurs frontières. Nous menons à bien cette mission principalement en favorisant l’élaboration de stratégies et de plans d’actions conjoints entre nos membres et en relayant leurs analyses et positions communes auprès des décisionnaires et du grand public.

Nos valeurs

Dans notre travail politique, nous adhérons à trois valeurs politiques fondamentales :

* L’ensemble des droits humains sont universels, indivisibles et interdépendants.
* La démocratie pluraliste agissant dans le respect de la règle de droit est la forme de gouvernement la plus légitime et la plus désirable.
* Les organisations indépendantes de la société civile ont un rôle important à jouer dans l’élaboration et le contrôle des décisions politiques.

Dans nos activités quotidiennes, nous adhérons à trois valeurs organisationnelles :

* L'égalité
* Diversité
* Durabilité

*L’intégration des dimensions genre et jeunesse*

EuroMed Droits mobilise des approches transversales (« mainstreaming ») afin de garantir le respect et la défense de nos valeurs organisationnelles - diversité, égalité et durabilité - dans l'ensemble de nos structures et activités et afin d’empêcher et de stopper toute discrimination et politique de courte vue.

Depuis plus d'une décennie, nous utilisons l'intégration de la dimension de genre pour nous assurer que nous atteignons les objectifs les plus élevés en matière d'égalité dans notre organisation et dans nos activités. Cela a conduit à la création d'institutions et de procédures qui garantissent aujourd'hui l'équilibre entre les hommes et les femmes dans nos structures de gouvernance, dans nos activités, dans notre représentation et dans nos prises de décision.

Au cours de la période à venir, nous étendrons l'intégration des valeurs à des initiatives en faveur de la diversité et de la durabilité.

S'appuyant sur les initiatives lancées au cours des trois dernières années, le Réseau lancera des initiatives visant à garantir une plus grande diversité en augmentant la participation des jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains à nos activités et en donnant aux jeunes le pouvoir de participer à nos prises de décision et à nos activités.

Parallèlement, nous lancerons des initiatives visant à accroître notre contribution à la soutenabilité environnementale en rendant nos activités plus écologiques et en réduisant nos émissions de carbone (pour plus d'informations sur ce dernier point, voir également la section 4 du chapitre sur les buts organisationnels).

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits élaborera des stratégies et des plans d’action pour intégrer les questions de genre et de jeunesse et veillera à leur mise en œuvre. En outre, EuroMed Droits veillera à ce que ses efforts d'intégration fassent l'objet d'un audit et que les résultats soient présentés lors de la réunion de l'Assemblée générale du Réseau en 2027.

Méthodes de travail

Au sein d'EuroMed Droits, nous suscitons le changement en veillant à ce que des organisations de défense des droits humains hautement crédibles élaborent des revendications politiques communes et les présentent à des personnes décisionnaires influentes et à des publics pertinents.

EuroMed Droits travaille pour, en collaboration et par l’intermédiaire de ses membres et partenaires. Nous interagissons aussi régulièrement avec des institutions nationales et internationales opérant dans le domaine des droits humains. Pour ce faire, nous combinons les principales méthodes de travail exposées ci-dessous.

Analyse et suivi

EuroMed Droits suit l'évolution de la situation des droits humains et de la démocratie dans la région euro-méditerranéenne par le biais d'études de documents, de missions sur le terrain et autres formes de collecte de données. Nous nous procurons ou produisons également des analyses vérifiées des tendances et des phénomènes clés qui sont pertinents pour notre travail. Nous utilisons les résultats du suivi et de l'analyse pour renforcer les capacités et la compréhension de nos membres sur des questions et des processus spécifiques. Nous nous en servons également pour définir notre positionnement politique et planifier nos activités.

Collaboration et co-création

EuroMed Droits facilite la collaboration et la co-création entre ses membres et ses parties prenantes. Dans nos processus de co-création, nous allons souvent au-delà du secteur de la société civile pour mobiliser et interagir avec des acteurs et institutions étatiques nationaux et internationaux. La plupart de nos activités sont mises en œuvre via l'organisation d'un grand nombre de groupes de travail, au sein desquels nos membres se réunissent avec leurs pairs et d'autres parties prenantes pour échanger des idées, recevoir des formations, élaborer des plans d'action conjoints et prendre des décisions communes. Les groupes de travail sont répartis en deux grandes catégories : les groupes nationaux et les groupes régionaux. Les groupes de travail nationaux rassemblent les membres, les partenaires et les parties prenantes du Réseau dans un pays spécifique de la région euro-méditerranéenne. Les groupes de travail nationaux peuvent travailler sur un ou plusieurs de nos objectifs stratégiques. Leur travail se concentre principalement sur les questions nationales, mais ils peuvent également travailler au niveau international en étroite coordination avec les groupes de travail régionaux.

Les groupes de travail régionaux rassemblent les membres, les partenaires et les parties prenantes du Réseau de toute la région euro-méditerranéenne. Les groupes de travail régionaux sont organisés autour de nos buts stratégiques. Leur travail se concentre principalement sur les effets que les politiques adoptées par les acteurs internationaux, tels que l'Union européenne et ses États membres, ont sur les droits humains et la démocratie dans la région euro-méditerranéenne.

Les groupes de travail nationaux et régionaux travaillent en étroite coordination pour atteindre les buts stratégiques du Réseau et les résultats des travaux de l'un alimentent ceux de l'autre et vice versa. Parallèlement aux groupes de travail, EuroMed Droits organise des dialogues entre la société civile, les autorités nationales et les acteurs internationaux, tels que l'Union européenne.

Plaidoyer

EuroMed Droits influence et touche des personnes décisionnaires, des responsables politiques et le grand public par son travail de plaidoyer et de communication. Elle le fait en étroite collaboration avec ses membres et ses partenaires. Nos actions de plaidoyer visent des organismes internationaux tels que l'UE, ainsi que des gouvernements régionaux et nationaux, dont les États membres de l'UE et les gouvernements du sud et de l'est de la Méditerranée. Nous organisons des missions et des réunions de plaidoyer conjointes pour nos membres et nos partenaires et engageons le dialogue avec des acteurs gouvernementaux et des décideurs politiques. Nous soutenons également les organisations membres dans leur propre travail de plaidoyer, par exemple en les formant ou en leur donnant accès aux personnes décisionnaires.

Communication

Enfin, nous communiquons nos idées, nos points de vue et nos analyses au grand public par le biais de publications, de séminaires, de conférences, de séances d'information et autres, et nous nous montrons ouvertement solidaires lorsque nos membres et nos partenaires font l'objet de persécutions et de harcèlement.

Buts politiques pour 2027

Entre 2025 et 2027, EuroMed Droits continuera d'organiser son travail autour de cinq buts politiques identifiés en 2021.

Pour permettre au Réseau de répondre à des opportunités en dehors de ces cinq objectifs, EuroMed Droits allouera une petite réserve de fonds dédiée à l’incubation d’activités à petite échelle.

But 1 : Renforcer les droits des migrant·e·s et des demandeur·euse·s d’asile

Les droits des personnes migrantes et réfugiées sont régulièrement violés et remis en question dans toute la région euro-méditerranéenne.

Les gouvernements continuent de coopérer pour bloquer la mobilité transfrontalière, restreindre l'accès à l'asile et à la protection et opérer des retours forcés et des refoulements illégaux.

Les organisations et les institutions qui travaillent à la protection des migrant·e·s et au respect de leurs droits ont de plus en plus de mal à travailler. Dans certains cas, elles ont fait l'objet de menaces administratives, de harcèlement public et de brimades physiques. Dans d'autres, leurs activités ont été criminalisées, ce qui compromet à la fois leur travail et la capacité de la communauté internationale à accéder à des informations et à des analyses crédibles de la part d'organismes de surveillance et de spécialistes du domaine.

Ces pratiques surviennent à un moment où les effets dramatiques du changement climatique risquent de pousser davantage les populations à fuir des conditions de vie de plus en plus insoutenables dues à la désertification, à la pollution, à l'élévation du niveau des mers et à la hausse des températures.

En Afrique du Nord, les gouvernements violent continuellement les droits humains des personnes migrantes d'Afrique subsaharienne qui arrivent dans la région ou qui y transitent. Les agents gouvernementaux ont également empêché par la force les OSC de se mobiliser et de prendre des mesures collectives pour protéger les personnes migrantes et réfugiées et, dans certains cas, ont incité à la violence contre les communautés de migrant·e·s.

Au Moyen-Orient, l'escalade des conflits et la stagnation économique ont contribué à éroder les mécanismes de protection et de sécurité déjà fragiles pour des millions de personnes migrant·e·s, réfugié·e·s et déplacées internes (en particulier au Soudan et à Gaza, d’une façon des plus alarmantes). Parallèlement, les gouvernements n'ont pas tenu compte des preuves et ont décidé de déclarer que certaines parties de la Syrie étaient des "zones sûres", ignorant les preuves accablantes montrant que le gouvernement syrien et les acteurs non étatiques opérant dans certaines de ces zones continuent de menacer la vie des personnes réfugiées et migrantes sur le retour.

En Europe, les personnes immigrées originaires des pays du sud et de l'est de la Méditerranée continuent d'être confrontées à des violations des droits humains et au risque d'être expulsées à leur arrivée. Avec l'adoption en 2024 d'un nouveau "Pacte sur la migration", l'Union européenne a confirmé la politique qu’elle mène depuis dix ans consistant à traiter les migrations transfrontalières comme une menace pour sa stabilité interne. En conséquence, les instruments politiques de l'UE, dont les récents accords bilatéraux avec plusieurs pays de la région MENA, augmentent les contrôles aux frontières intérieures, renforcent les mécanismes de gestion des migrations extérieures par les pays tiers et cherchent à légaliser le retour forcé des migrant·e·s. Parmi les instruments concrets récemment introduits, les contrôles effectués par l'intelligence artificielle aux points de passage frontaliers menacent de compromettre massivement le respect des droits humains dans la gestion des frontières. Enfin, quelques gouvernements européens ont adopté une approche hyper pragmatique du dossier migratoire, basée sur une étroite collaboration avec des régimes répressifs et autoritaires du Sud - dont l'exemple le plus inquiétant est la déclaration contrefactuelle par certains gouvernements européens de certaines parties de la Syrie comme étant des zones sûres vers lesquelles les personnes migrantes et réfugiées peuvent légalement être renvoyées.

**Le premier but politique d'EuroMed Droits est de renforcer les droits de la migration et de l’asile dans la région euro-méditerranéenne.**

Pour atteindre ce but, EuroMed Droits s'efforcera de réaliser les objectifs suivants d'ici 2027 :

* Mise en place d'un mécanisme de suivi indépendant des pratiques de retour des personnes migrantes dans la région méditerranéenne.
* Mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi des budgets de l'UE pour les opérations liées aux migrations afin d'assurer une meilleure transparence et une plus grande responsabilité des acteurs et des institutions chargés de leur mise en œuvre.
* Les procédures nationales de régularisation du statut des personnes migrantes et réfugiées et l'accès aux voies légales de migration dans la région euro-méditerranéenne sont renforcés.
* La collaboration entre les organisations de défense des droits humains et des droits des personnes migrantes en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient est renforcée et leurs analyses et leurs points de vue ont un impact sur les débats publics pertinents aux niveaux national et européen.
* Les questions de mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sont incluses dans l'agenda politique européen.

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits prévoit de :

* Suivre et analyser les tendances et les développements en matière de droits humains des personnes migrantes et réfugiées dans la région euro-méditerranéenne.
* Mettre en place des groupes de travail nationaux, régionaux, bipartites et tripartites axés sur les droits humains des personnes migrantes et réfugiées dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser des activités de communication sur les droits humains des personnes migrantes et réfugiées dans la région euro-méditerranéenne, notamment des actions médiatiques, des conférences, des séminaires et des réunions d'information au cours desquels nos membres, notre personnel et nos partenaires prennent la parole et échangent avec un public international, ainsi que des activités de plaidoyer ciblant les institutions de l'UE, les Nations unies, les États membres de l'UE et les gouvernements nationaux

But 2 : Faire progresser l’égalité des genres

Malgré l'attention portée par les gouvernements de la région euro-méditerranéenne à ces problématiques, la violence et la discrimination fondées sur le genre persistent. Dans toute la région, les effets aggravants des confinements liés au Covid-19 en 2020 continuent de maintenir une discrimination structurelle durable et de bloquer l'accès des femmes à l'égalité des droits et des chances.

Parallèlement, des mouvements sociaux et politiques continuent de s'opposer avec virulence à la valeur universelle du cadre des droits humains, ciblant en particulier les personnes LGBTQI+ ainsi que les organisations et institutions qui promeuvent et protègent leurs droits.

Les sous-régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord restent marquées par un statuquo juridique et un conservatisme croissant. Les femmes continuent de subir des violences sexistes et sexuelles – dont des violences économiques - plus souvent que partout ailleurs dans le monde. Dans certains pays, la législation protégeant les femmes contre la violence est mal appliquée. Dans d'autres, elles n'existent tout simplement pas.

Les personnes LGBTQI+ sont confrontées à des situations particulièrement graves dans la région MENA. Dans la plupart des pays, les relations homosexuelles sont criminalisées. Les personnes transgenres peuvent être poursuivies pour avoir enfreint la "morale publique" ou agi "contre nature" et sont de plus en plus souvent la cible de violences sexistes en ligne. Quant aux personnes intersexuées, elles évitent systématiquement l'attention du public par crainte de représailles. Dans ce contexte, un militantisme solidaire en ligne s’est toutefois développé et est devenu plus visible.

Dans toute l'Europe, les normes conservatrices, la discrimination structurelle et les violences domestiques continuent d'entraver l'accès des femmes à l'égalité des chances et des droits. Dans certains pays, les personnes et les organisations LGBTQI+ subissent une pression croissante de la part des campagnes et mouvements conservateurs.

Dans ce contexte, le cadre juridique de l'Union européenne continue de servir de levier et de base à la promotion et à la protection de l'égalité entre les genres dans l'ensemble de la région euro-méditerranéenne, en dépit de la pression croissante exercée par les mouvements anti-genres. Au sein de l'Union, la stratégie européenne pour l'égalité des genres et la stratégie européenne pour les LGBTIQ sont des instruments clés, tandis qu'en dehors de l'UE, le plan d'action pour l'égalité des genres et la convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques restent des outils clés, y compris pour les pays situés en dehors de l'UE.

**Le deuxième but politique d'EuroMed Droits est de faire progresser l'égalité entre les genres dans la région euro-méditerranéenne.**

Pour atteindre ce but, EuroMed Droits s'efforcera de réaliser les objectifs suivants d'ici 2027 :

* Les droits des femmes sont pris en compte dans les discussions publiques et politiques dans au moins deux pays de la région.
* Les droits des personnes LGBTIQ+ sont pris en compte dans les débats publics et politiques dans au moins deux pays de la région.
* Un mécanisme d'alerte indépendant sur les réactions anti-genres (backlashes) est mis en place pour surveiller la résistance à la justice en matière d'égalité de genre dans la région euro-méditerranéenne.
* Le cadre juridique, dont les constitutions, d'au moins deux pays de la région est harmonisé avec les cadres internationaux des droits humains relatifs aux droits des femmes et à l'égalité des sexes, tels que la Convention d'Istanbul et la CEDEF.
* Les organisations féministes et de défense des droits humains en Europe et dans le sud et l'est de la Méditerranée ont renforcé leur coopération, et leurs revendications et recommandations sont prises en compte dans les débats sur l'égalité des genres aux niveaux national, européen et des Nations unies.

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits prévoit de :

* Suivre et analyser les tendances et les développements concernant les droits des femmes, les violences sexistes et sexuelles et l'égalité des sexes dans la région euro-méditerranéenne.
* Animer des groupes de travail nationaux et/ou régionaux axés sur les droits des femmes, la violence sexistes et sexuelles et l'égalité des genres dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser des activités de communication, notamment des actions médiatiques, des conférences, des séminaires et des réunions d'information au cours desquels nos membres, notre personnel et nos partenaires prennent la parole et échangent avec un public international sur des questions importantes et d'actualité relatives à l'égalité des genres et aux violences à caractère sexiste.
* Organiser des activités de renforcement des capacités pour les acteurs impliqués dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
* Mener des actions de plaidoyer pour la promotion et le respect des droits humains des femmes et des personnes LGBTIQ+ auprès des institutions de l'UE, des Nations unies, des États membres de l'UE et des gouvernements nationaux.

But 3 : Renforcer la justice et le principe de responsabilité

Les gouvernements de l'ensemble de la région euro-méditerranéenne n'obtiennent pas de bons résultats en matière de justice et de reddition des comptes.

L'occupation israélienne illégale de la Palestine reste un obstacle majeur à la réalisation de progrès sur ces questions. Les Palestinien·ne·s se voient refuser collectivement et individuellement l'accès à la justice et à des procès équitables. L'impunité reste endémique pour les crimes commis par des fonctionnaires israélien·ne·s et des acteurs privés dans les territoires occupés et dans l'État d'Israël de 1948. L’ampleur des crimes de guerre – atteignant potentiellement le seuil juridique du génocide - commis par l'armée israélienne à Gaza en réponse aux attaques du Hamas le 7 octobre 2023 menacent d'éroder encore plus la justice et le principe de responsabilité dans la région. La pression populaire exercée sur les gouvernements de toute la région euro-méditerranéenne pour que ceux-ci fassent pression sur les parties prenantes afin qu'elles cessent les hostilités, ainsi que les initiatives visant à inculper Israël et ses dirigeant·e·s auprès de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale, offrent toutefois des pistes potentielles pour renforcer la justice et le principe de responsabilité.

Au-delà de l'arène israélo-palestinienne, les cadres judiciaires nationaux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord restent très politisés et les juges et les procureur·e·s travaillent souvent sous la double pression des représentant·e·s des gouvernements et des agences de sécurité. En conséquence, la région continue d'avoir un taux élevé de personnes prisonnières pour des raisons politiques et d'opinion. Nombre d'entre elles ont été jugées par des tribunaux militaires ou dans le cadre de procédures civiles entachées d'irrégularités. En outre, les gouvernements de la région MENA ont systématiquement évité de rendre des comptes pour les crimes commis par les représentant·e·s des agences et institutions d'État, que ce soit en temps de guerre civile ou dans des environnements politiques plus stables. Les mouvements de solidarité avec les prisonnier·ère·s politiques et les juges et avocat·e·s non corrompus auxquels nous assistons régulièrement dans la région offrent toutefois des pistes potentielles pour renforcer la justice et le principe de responsabilité.

Bien que l'Union européenne et ses États membres se soient dans l’ensemble engagés à garantir la justice et le principe de responsabilité à l'intérieur des frontières de l'Union et de ses États membres, ces questions ont rarement été prioritaires dans leurs politiques étrangères. En outre, les divergences d'opinion entre les membres de l'UE sur la promotion des droits humains à l'extérieur continuent de limiter la capacité de l'Union à prendre des mesures décisives en faveur de la justice et du principe de responsabilité et ont, dans certains cas, incité certains États membres à prendre leurs distances par rapport à la Cour pénale internationale ou à la Cour africaine des droits humains et des peuples.

**Le troisième but politique d'EuroMed Droits est de renforcer la justice et le principe de responsabilité dans la région euro-méditerranéenne.**

Pour atteindre ce but, EuroMed Droits s'efforcera notamment de réaliser les objectifs suivants d'ici 2027 :

* Les organisations de la société civile de la région euro-méditerranéenne poursuivent ou intensifient leur travail en faveur de la justice et du principe de responsabilité pour les crimes anciens et nouveaux commis dans la région.
* Les mécanismes internationaux tels que la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale poursuivent ou intensifient leurs efforts pour rendre justice et rendre des comptes sur les questions majeures de la région.
* L'Union européenne et ses États membres augmentent la pression sur les gouvernements de la région euro-méditerranéenne pour qu'ils garantissent des procès équitables, libèrent les prisonnier·ère·s politiques et d'opinion et mettent fin aux détentions préventives pour motifs politiques.
* Un ou plusieurs gouvernements de la région MENA poursuivent leurs réformes pour garantir l'indépendance du système judiciaire.

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits prévoit de :

* Suivre et analyser les tendances et les évolutions du statut de la justice et du principe de responsabilité dans la région euro-méditerranéenne.
* Animer des groupes de travail nationaux ou régionaux traitant de la justice et du principe de responsabilité dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser des conférences et des séminaires réunissant des acteurs de la société civile et des représentant·e·s officiel·le·s sur les questions de justice et de responsabilité.
* Organiser des activités de communication et de plaidoyer ciblant les institutions de l'UE, les institutions des Nations unies, les États membres de l'UE et les gouvernements nationaux sur la question de justice et de responsabilité dans la région euro-méditerranéenne.

But 4 : Sauvegarder la liberté, la démocratie et l'espace pour la société civile

La liberté, la démocratie et l'espace de la société civile ont continué à s'éroder dans la région euro-méditerranéenne.

Dans la plupart des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, les gouvernements autoritaires ont consolidé leur emprise sur le pouvoir. Pour tenter de contrôler la dynamique politique et sociale intérieure, ces gouvernements ont harcelé, emprisonné, torturé et tué des acteurs de la société civile - des militant·e·s politiques favorables à la démocratie aux défenseur·euse·s indépendant·e·s des droits humains en passant pas des membres de mouvements sociaux peu structurés. Parallèlement, les gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont criminalisé la liberté d'expression, de réunion et d'association. Ils ont également adopté des lois draconiennes incriminant le travail des organisations indépendantes de la société civile, en particulier celles qui travaillent en solidarité avec leurs homologues internationaux.

En Europe, la liberté d'expression et la liberté d'association sont également soumises à des pressions croissantes. Des mouvements politiques, des partis et, dans certains cas, des gouvernements ont demandé des régulations plus strictes des lois régissant ces libertés. Dans certains cas, ils ont même systématiquement sapé la capacité de la société civile à agir et à s'exprimer librement.

Alors que l'Union européenne a soutenu et défendu la liberté, la démocratie et l'espace de la société civile en son sein, elle a donné de moins en moins d’importance à ces questions dans ses politiques étrangères à l'égard des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. C’est apparu de manière évidente dans les accords bilatéraux que l'Union a signés avec un certain nombre de gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord au cours des trois dernières années, lesquels accordent une faible priorité à la sauvegarde de la liberté, de la démocratie et de l'espace de la société civile

**Le quatrième but politique d'EuroMed Droits est de préserver la liberté, la démocratie et l'espace de la société civile dans la région euro-méditerranéenne.**

Pour atteindre ce but, EuroMed Droits s'efforcera de réaliser les objectifs suivants d'ici 2027 :

* Les organisations de défense des droits humains dans la région euro-méditerranéenne continuent de recevoir un soutien politique, financier et organisationnel de la part de parties prenantes internationales, nationales et du secteur privé.
* Les décisionnaires politiques de l'Union européenne, de ses États membres et des institutions compétentes des Nations unies font de la sauvegarde de la liberté, de la démocratie et de l'espace de la société civile une priorité dans la région euro-méditerranéenne.
* L'Union européenne entretient un dialogue efficace avec la société civile et tient compte de ses recommandations dans l'élaboration de ses politiques.
* L'UE, ses États membres et les Nations unies mettent en place des mécanismes régionaux et nationaux pour protéger les personnes qui défendent les droits humains et les lanceur·euse·s d’alerte dans leur pays d'origine et dans la diaspora.
* Les institutions indépendantes publiques qui exercent un rôle de surveillance continuent d’opérer dans les pays de la région MENA.

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits prévoit de :

* Suivre et analyser les tendances et les évolutions en matière de liberté, de démocratie et d'espace pour la société civile dans la région euro-méditerranéenne.
* Rédiger, ajuster et publier des notes politiques et des études sur les libertés, la démocratie et les espaces de la société civile.
* Animer des groupes de travail nationaux et/ou régionaux traitant des tendances et des évolutions en matière de liberté, de démocratie et d'espace pour la société civile dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser le renforcement des capacités des représentant·e·s de la société civile, des membres et du personnel des institutions publiques indépendantes de la région euro-méditerranéenne en matière de liberté, de démocratie et d'espace pour la société civile, ainsi qu'en matière de plaidoyer et de communication.
* Organiser des actions de communication, notamment des actions médiatiques, des conférences, des séminaires et des réunions d'information, dans le cadre desquelles nos membres et partenaires prennent la parole et échangent avec un public international.
* Organiser des actions de plaidoyer auprès des institutions de l'UE, des Nations unies, des États membres de l'UE et des gouvernements nationaux sur les tendances et les développements en matière de liberté, de démocratie et d'espace pour la société civile dans la région euro-méditerranéenne.

But 5 : Promouvoir les droits économiques et sociaux

Les gouvernements de la région euro-méditerranéenne ne parviennent pas à faire respecter les droits économiques et sociaux malgré leur urgence croissante.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord restent l'une des régions les plus inégales du monde sur le plan économique. Les 10 % de personnes les mieux rémunérées se partagent environ 60 % du revenu national. L'inégalité de la région a été exacerbée par les effondrements économiques, l'hyperinflation et la corruption endémique. Des régimes fiscaux mal appliqués ont également sapé la capacité des gouvernements à prélever les ressources nécessaires pour répondre aux besoins sociaux, économiques et culturels urgents.

Les entreprises internationales, les investisseurs étrangers et les institutions financières jouent un rôle clé dans les politiques socio-économiques de la région. Pourtant, les cadres réglementaires qui les régissent sont faibles dans de nombreux pays et les obligations en matière de droits humains et de diligence raisonnable ne sont pas définies, et lorsqu'elles le sont, leur mise en œuvre est souvent inadéquate.

Alors que l'Union européenne et ses États membres ont traditionnellement investi largement dans le développement économique et ont développé des accords commerciaux étroits avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ils ne sont pas allés jusqu’à prendre des mesures décisives permettant de garantir le respect des droits économiques et sociaux dans ces régions. En tant que principal partenaire commercial, l'Union n'a pas réussi à impliquer correctement la société civile et a préféré négocier directement avec les représentant·e·s des gouvernements.

**Le cinquième but politique d'EuroMed Droits est de promouvoir les droits économiques et sociaux dans la région euro-méditerranéenne.**

Pour atteindre ce but, EuroMed Droits s'efforcera de réaliser les objectifs suivants d'ici 2027 :

* La société civile de la région euro-méditerranéenne a renforcé sa capacité à contrôler les obligations des États en matière de droits économiques et sociaux et à prendre des mesures en cas de violation de ces droits.
* La société civile euro-méditerranéenne est consultée par des acteurs transnationaux, dont l'Union européenne, ses États membres et les institutions financières internationales, sur les effets de leurs politiques dans la région sur l'accès des populations aux droits sociaux et économiques.
* La société civile euro-méditerranéenne a documenté les violations des droits économiques et sociaux et plaidé en faveur de mesures visant à en atténuer les effets.

Pour atteindre ces objectifs, EuroMed Droits prévoit de :

* Suivre et analyser les principales tendances et évolutions des droits économiques et sociaux dans la région euro-méditerranéenne.
* Animer des groupes de travail nationaux et/ou régionaux traitant des droits économiques et sociaux dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser des actions de communication et de plaidoyer sur les droits économiques et sociaux ciblant des institutions de l'UE, des Nations unies, des États membres de l'UE et des gouvernements nationaux dans la région euro-méditerranéenne.

*Équilibrer notre déploiement géopolitique*

Compte tenu de la composition et de la capacité actuelles du Réseau, nous suggérons que nos efforts pour atteindre ces buts politiques soient déployés géographiquement de la manière suivante au cours des six prochaines années :

Au cours des trois premières années de la période stratégique, de 2022 à 2024, le Réseau s'est concentré sur : (a) le maintien de sa position actuelle dans le sud de la région méditerranéenne (Afrique du Nord) ; (b) l'expansion de sa position dans l'est de la région méditerranéenne (Moyen-Orient) ; (c) le renforcement de sa capacité à influencer la politique européenne et d'autres politiques étrangères concernant ces deux régions ; et la préparation d'une expansion plus profonde dans le nord de la région méditerranéenne (Europe).

Au cours des trois dernières années de la période stratégique, de 2025 à 2027, le Réseau concentrera ses efforts sur les points suivants : (a) Renforcer sa position dans le sud et l'est de la région méditerranéenne ; (b) Renforcer sa capacité à influencer la politique européenne et d'autres politiques étrangères concernant ces régions ; et (c) S'étendre davantage dans le nord de la région méditerranéenne (Europe). Le document fournit une série de pistes concrètes qui indiquent comment EuroMed Droits travaillera pour atteindre ces objectifs au cours des trois prochaines années.

Buts organisationnels pour 2027

De 2022 à 2027, EuroMed Droits poursuivra son travail pour atteindre les cinq objectifs organisationnels ci-dessous.

But 1 : Dynamiser la base des membres

La capacité d'un réseau à poursuivre sa mission d'amélioration des droits humains dans la région euro-méditerranéenne dépend dans une large mesure de la qualité, de la compétence et de l'engagement de ses membres et partenaires. Une étude de la base des membres d'EuroMed Droits réalisée en 2023 a montré qu'une grande majorité d'entre eux considéraient le Réseau comme un outil important pour défendre leurs intérêts à Bruxelles et dans les États membres de l'Union européenne. Elle a également montré qu'une majorité de membres était largement en phase avec la vision, la mission et les buts stratégiques du Réseau. Cependant, l'évaluation a également révélé la nécessité d'engager et de mobiliser davantage la base des membres du Réseau et de trouver de nouveaux moyens pour les membres de contribuer aux activités du Réseau en dehors du cadre de ses groupes de travail traditionnels. Enfin, elle a révélé une opportunité pour le Réseau d'élargir sa base de membres en Europe et d'inclure de nouvelles organisations de défense des droits humains dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

**Notre premier but organisationnel est de dynamiser notre base de membres.**

Nos objectifs pour 2027 sont les suivants :

* La base des membres du Réseau s'élargit et se consolide dans toute l'Europe et en particulier en Europe centrale et orientale.
* De nouvelles organisations de défense des droits humains performantes de la région sud-méditerranéenne sont intégrées au Réseau.
* De nouveaux moyens pour les membres de contribuer à la mission et aux objectifs du Réseau sont mis en place pour remplacer les réunions physiques traditionnelles des groupes de travail.
* L'information et la communication avec les membres sont renforcées et la contribution des membres aux activités du Réseau est stimulée.

Pour atteindre ces objectifs, nous prévoyons de :

* Veiller à ce que le Comité exécutif du Réseau s'occupe de la question de l'adhésion en désignant un·e référent·e politique chargé·e des adhésions et que le secrétariat affecte des ressources humaines et financières à cette fin.
* Constituer une taskforce chargée de mener un travail de mobilisation de nouveaux membres potentiels en Europe.
* Mettre en œuvre de nouveaux modèles de travail visant à tirer parti des compétences des membres du Réseau.
* Améliorer la communication avec les membres.

But 2 : Accroître la visibilité et l’impact

La présence, la capacité d’accès et la crédibilité sont des ingrédients clés qui influent notre capacité à avoir un impact sur l'élaboration des politiques. Au cours des dernières années, EuroMed Droits a construit une présence, une capacité d’accès et une crédibilité fortes auprès des institutions politiques et des personnes décisionnaires à Bruxelles et dans les principaux États membres de l'Union européenne. Cela a permis au Réseau de se positionner aujourd'hui comme acteur clé influençant la prise de décision au niveau européen.

En dehors des cercles des décideurs politiques et de la communauté des droits humains, le Réseau continue cependant à manquer de visibilité et d'impact. Malgré une refonte de son identité visuelle en 2022, la présence du Réseau dans les grands médias reste limitée et sa notoriété auprès des faiseurs d'opinion publique reste faible. Une évaluation réalisée en 2023 a conclu que cette situation était en partie due à un choix stratégique consistant à donner la priorité aux produits de communication internes à diffusion limitée (par exemple, les podcasts produits en interne, les mises à jour du site web, etc.) par rapport au fait de s’adresser aux médias externes qui font l’actualité.

**Notre deuxième but organisationnel est d'accroître notre visibilité et notre impact.**

Nos objectifs pour 2027 sont les suivants :

* Les décideurs et les décideuses politiques européens concernés ont continué à prendre en considération nos revendications et nos analyses.
* Notre visibilité et notre impact sur les grands médias qui ont de l’influence se sont accrus.
* Nos revendications et nos analyses ont eu un impact sur le débat public dans les médias pertinents.
* La capacité de notre personnel, de nos membres et de nos partenaires à défendre leurs intérêts et à communiquer publiquement et efficacement s'est accrue.

Pour atteindre ces objectifs, nous prévoyons de :

* Continuer à tirer parti de l'expertise et de la crédibilité de nos membres et partenaires opérant sur le terrain pour influencer les décideurs et décideuses de l'Union européenne, des Nations unies et des États pertinents de la région euro-méditerranéenne.
* Réorienter nos efforts de communication pour cibler les médias et les publics pertinents et influents.
* Lancer des initiatives afin que les revendications portées par nos membres et partenaires opérant sur le terrain aient un impact sur l'opinion publique dans la région euro-méditerranéenne.
* Organiser des formations pour notre personnel, nos membres et nos partenaires sur le plaidoyer et la communication.

But 3 : Réduire notre empreinte carbone

La région euro-méditerranéenne abrite certaines des zones du monde les plus vulnérables aux changements climatiques induits par les émissions de carbone. Si nous n’adressons pas ce défi, la menace qui pèse sur les droits et les moyens de subsistance de nos membres pourrait s’en trouver accrue et notre éligibilité auprès des principaux donateurs affaiblie.

EuroMed Droits n'exploite pas en soi un système de production à forte émission de carbone. Ses émissions de carbone proviennent principalement des déplacements internationaux et de l’hébergement hôtelier liés à ses activités principales. Pendant et après les confinements imposés par le Covid-19, le Réseau a toutefois réduit considérablement et durablement ses émissions en transformant bon nombre de ses activités, en passant d’un format en présentiel à des rencontres en ligne. Ainsi, une étude de référence réalisée 2022 sur les émissions de carbone du Réseau a montré que nos émissions annuelles de carbone par personne étaient légèrement inférieures à celles d'organisations et de structures comparables telles que, par exemple, des agences des Nations unies. L'étude a également mis en évidence des mesures concrètes que le Réseau pourrait prendre pour réduire davantage ses émissions, notamment en rendant ses circuits d'approvisionnement plus écologiques,

**Notre troisième but organisationnel est de réduire considérablement notre empreinte CO2.**

Nos objectifs concrets pour 2027 sont les suivants :

* Notre empreinte CO2 est considérablement réduite par rapport à l'évaluation initiale (2022).
* Notre organisation administrative, dont l’ensemble de nos circuits d'approvisionnement, intègre les impacts sur l'environnement.
* Notre portefeuille d'activités – et notamment toutes les activités des groupes de travail, les réunions du Comité exécutif, les réunions du secrétariat et autres – intègre les impacts sur l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, nous prévoyons de :

* Organiser un audit climatique en 2026 pour évaluer nos progrès par rapport à l'empreinte carbone de référence de 2022.
* Réduire de 50 % le nombre de rencontres physiques annuelles nécessitant un voyage international en avion, dont notamment les réunions du Comité exécutif, les réunions du secrétariat, les séminaires, les missions de plaidoyer, les conférences internationales et autres rassemblements internationaux.
* Arrêter de distribuer des documents imprimés lors des réunions et des rencontres physiques et passer à un travail quotidien sans papier au niveau du personnel.
* Renforcer les capacités techniques en ligne du secrétariat pour permettre au personnel d'aider les membres à utiliser les solutions en ligne proposées.
* Veiller à ce que tous les circuits d'approvisionnement (contrats de service, organisation des voyages, restauration, etc.) soient écologiques.

But 4 : Améliorer la viabilité et la diversification financières

EuroMed Droits a connu une croissance régulière de ses revenus annuels au cours des dernières années. Si cela témoigne d'une base économique solide, cela accroît également la complexité et appelle une gestion financière plus rigoureuse. Cela renforce également la nécessité de constituer des réserves solides, de gérer les dettes à long terme et d'élargir et de diversifier notre base de donateurs.

**Notre quatrième but organisationnel est d'améliorer notre viabilité et notre diversification financières.**

Nos objectifs concrets pour 2027 sont les suivants :

* Des fonds sont affectés à la pérennité de l'organisation en dehors des buts politiques et organisationnels.
* Le portefeuille de financement est maintenu et diversifié grâce au recrutement de nouveaux donateurs et à la priorité donnée à la recherche de soutiens financiers flexibles et de long terme.
* Les fonds propres (réserve de continuité) sont augmentés pour assurer la viabilité de l'organisation.
* La conformité avec les règlements financiers et les conditions des subventions des donateurs est garantie en permanence.

Pour atteindre ces objectifs, nous prévoyons de :

* Impliquer les membres du Comité exécutif dans la diplomatie stratégique auprès des donateurs et mobiliser plus largement les organisations membres volontaires.
* Améliorer la gestion des subventions en clarifiant les lignes directrices et en organisant des formations.
* Continuer à renforcer nos procédures et outils de gestion financière.
* Réaliser des économies chaque fois que c’est possible afin de renforcer nos fonds propres sans mettre en péril notre fonctionnement sur le plan politique et organisationnel.

But 5 : Améliorer l’apprentissage interne

EuroMed Droits a mis en place un cadre de suivi et d'évaluation de ses activités appelé PMEL (abréviation de Planning, Monitoring, Evaluating, and Learning). Celui-ci permet de suivre les progrès, de clarifier les liens entre les engagements et de rendre compte des progrès accomplis. La prochaine étape de notre travail concernant PMEL est de nous assurer que nous utilisons correctement les leçons tirées en interne des cycles précédents dans la planification de nos activités et de notre travail futurs.

**Notre cinquième but organisationnel est qu'EuroMed Droits améliore son apprentissage interne.**

Nos objectifs concrets pour 2027 sont les suivants :

* Des rapports de qualité sont fournis aux principales parties prenantes, dont le Comité exécutif, nos donateurs, nos membres et nos partenaires externes.
* Le personnel, la direction, le Comité exécutif et les membres comprennent et s'approprient le nouveau cadre.
* Le cadre PMEL est entièrement mis en œuvre dans le cadre d'un cycle annuel.
* Le cadre PMEL lui-même est évalué et ajusté.

Pour atteindre ces objectifs, nous prévoyons de :

* Garantir des ressources humaines pour la mise en œuvre du cycle annuel du cadre PMEL et organiser l'évaluation et l'ajustement du cadre PMEL.
* Élaborer et mettre en œuvre une organisation claire qui permette aux principales parties prenantes de s'approprier le cadre.
* Fournir une formation adéquate au personnel et aux autres parties prenantes concernées.
* Inclure des évaluations internes et externes récurrentes des programmes et de leur contribution à la réalisation des buts stratégiques afin de privilégier des processus d’apprentissage et de mise en œuvre des connaissances par rapport à l’accumulation de savoirs.

Vers la prochaine Assemblée générale

Au cours de la seconde moitié de la période de six ans couverte par le présent document stratégique, le secrétariat d'EuroMed Droits tiendra le Comité exécutif, les membres, les donateurs et autres parties prenantes bien informés des progrès accomplis dans la réalisation des dix buts politiques et organisationnels énumérés dans le document.

Le reporting global sera constitué des éléments suivants :

* Des communications régulières au Comité exécutif sur les réalisations et les mises à jour de tous les buts, sur la base du cadre PMEL,
* Des publications en ligne - par exemple, de bulletins d'information, rapports flash sur notre site web et nos médias sociaux - à l'attention des membres, des donateurs et des parties prenantes externes,
* Des rapports annuels pour informer toutes les parties prenantes, y compris le grand public, des résultats obtenus,
* Des rapports d'audit annuels au Comité exécutif et, sur demande, aux parties prenantes concernées,
* Un rapport financier et d'activité à l'Assemblée générale en 2027.

Avant l'assemblée générale de 2027, le secrétariat veillera à l'élaboration d'un bilan des travaux menés par le Réseau pour réaliser les dix buts stratégiques. Les recommandations issues de cet examen serviront de base à l'élaboration d'un nouveau document-cadre de stratégie pour la période suivante.